

L'an deux mille vingt six le trente et un mars, le Conseil d'Exploitation , régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
5	3	5 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents : 3

Procurat ion(s) : 2

Etai(en)t absent(s) : /

Etai(en)t excusé(s) : M. Mora, Mme Couturier

Date de la convocation
25 mars 2026

Date d'affichage
01 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :** Mme Lauge

01 avril 2026
et publication du
01 avril 2026

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Le conseil d'exploitation, réuni sous la présidence de Monsieur le Président, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 le 31/03/2026

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	14 015,26
- un excédent reporté de :	97,14
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	14 112,40
- un déficit d'investissement de :	125,39
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	125,39
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	14 112,40
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	125,39
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	13 987,01
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	125,39

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à Gelos

Le Président LALUCAA Florent

le(s) secrétaire(s) de séance


